

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Samedi 4 mai 2024 – 10h – École Chennevières

Quartier
Chennevières

Compte-rendu N°5

Atelier Participatif

Les 3 hypothèses d'aménagement
de la place de la Liberté

Accueil et introduction

Iris DENIAU,
Animatrice de la réunion,
Agence Eker, concertation et participation citoyenne

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 4 MAI 2024



Les objectifs de l'atelier

Les 3 hypothèses d'aménagement de la place de la Liberté

- Présenter les travaux de l'Agence Folléa-Gautier pour élaborer 3 hypothèses d'aménagement
- Echanger avec vous sur ces 3 hypothèses d'aménagement de la place de la Liberté

Les participants

Un futur quartier à l'attractivité renouvelée

51 personnes ont participé à l'atelier dont :

- Une grande majorité des participants a participé aux précédentes réunions
- 3 enfants ont été accueillis par les services de la ville durant l'atelier.

Ville de Conflans-Sainte-Honorine :

- Jean-Jacques HUSSON, Adjoint au Maire
- Laurent MOUTENOT, Adjoint au Maire
- Grégory FÖLDI, Directeur des services techniques
- Matthieu GARANCHER & Eva PELLERIN, Citallia
- Maxime BARDOU, Agence Folléa-Gautier

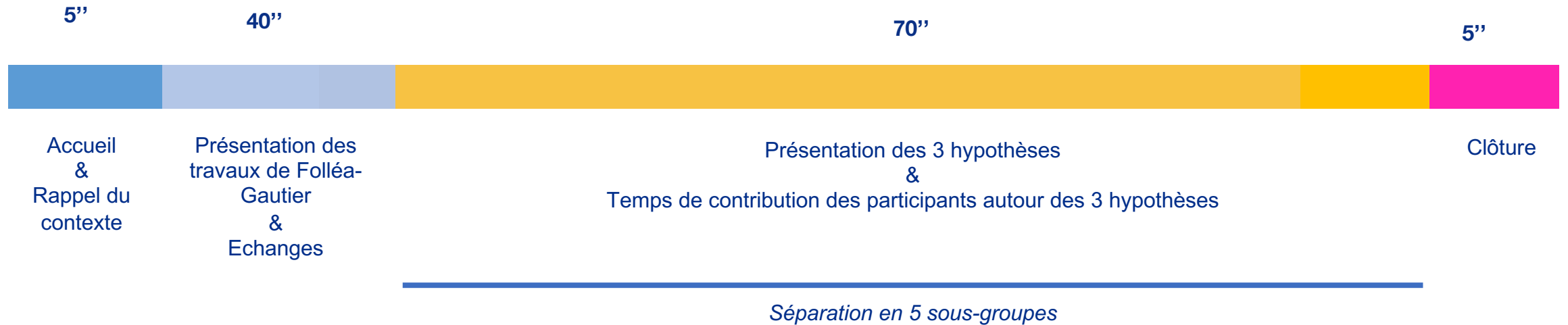
Animation de la réunion et compte-rendu, Agence Eker :

- Iris DENIAU
- Émilie WALKER



Déroulé de l'atelier

Les 3 hypothèses d'aménagement de la place de la Liberté



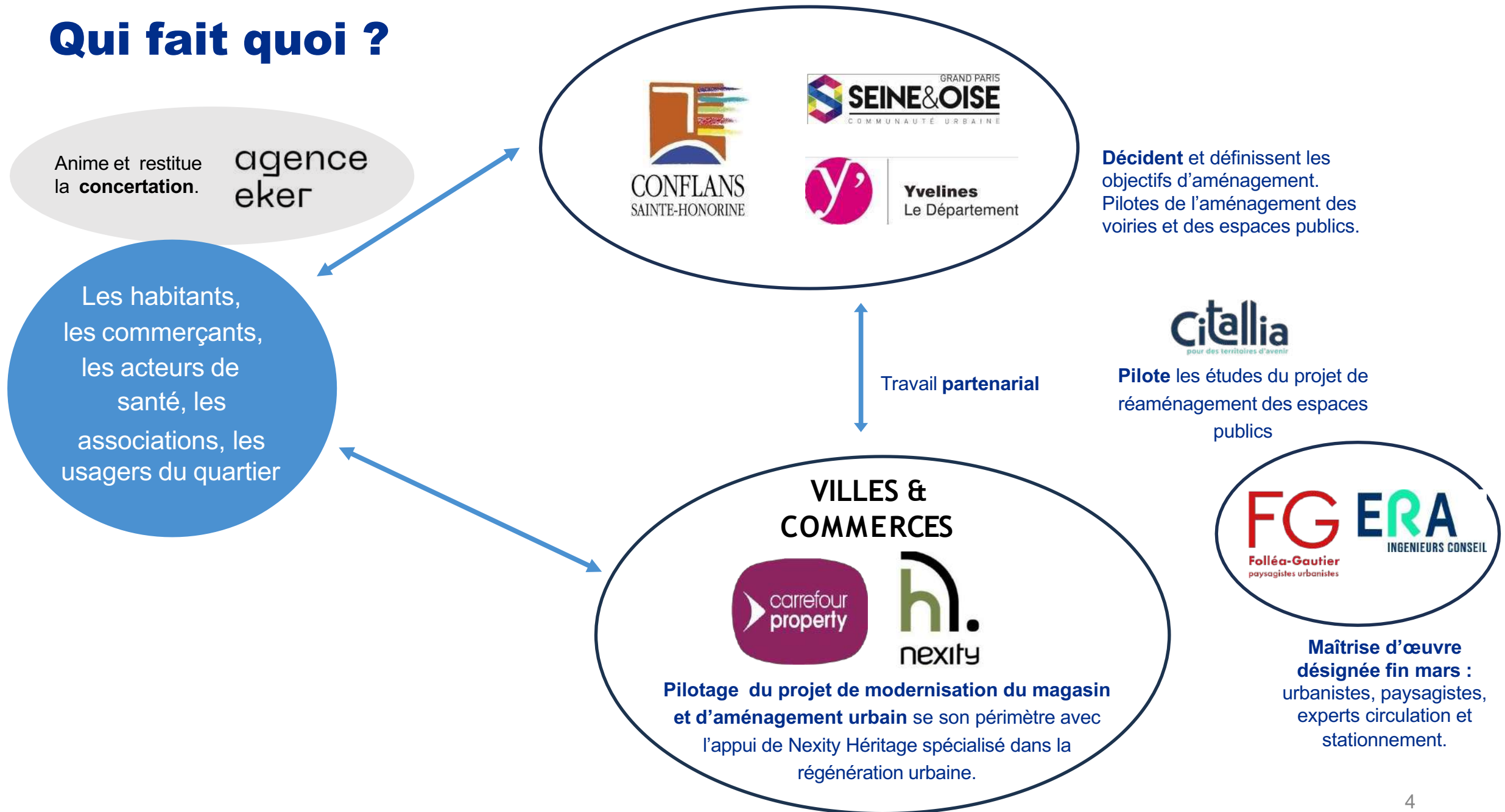
Un atelier participatif

- Écoute et respect de la parole
- Convivialité et interaction
- On « s'autorise à »

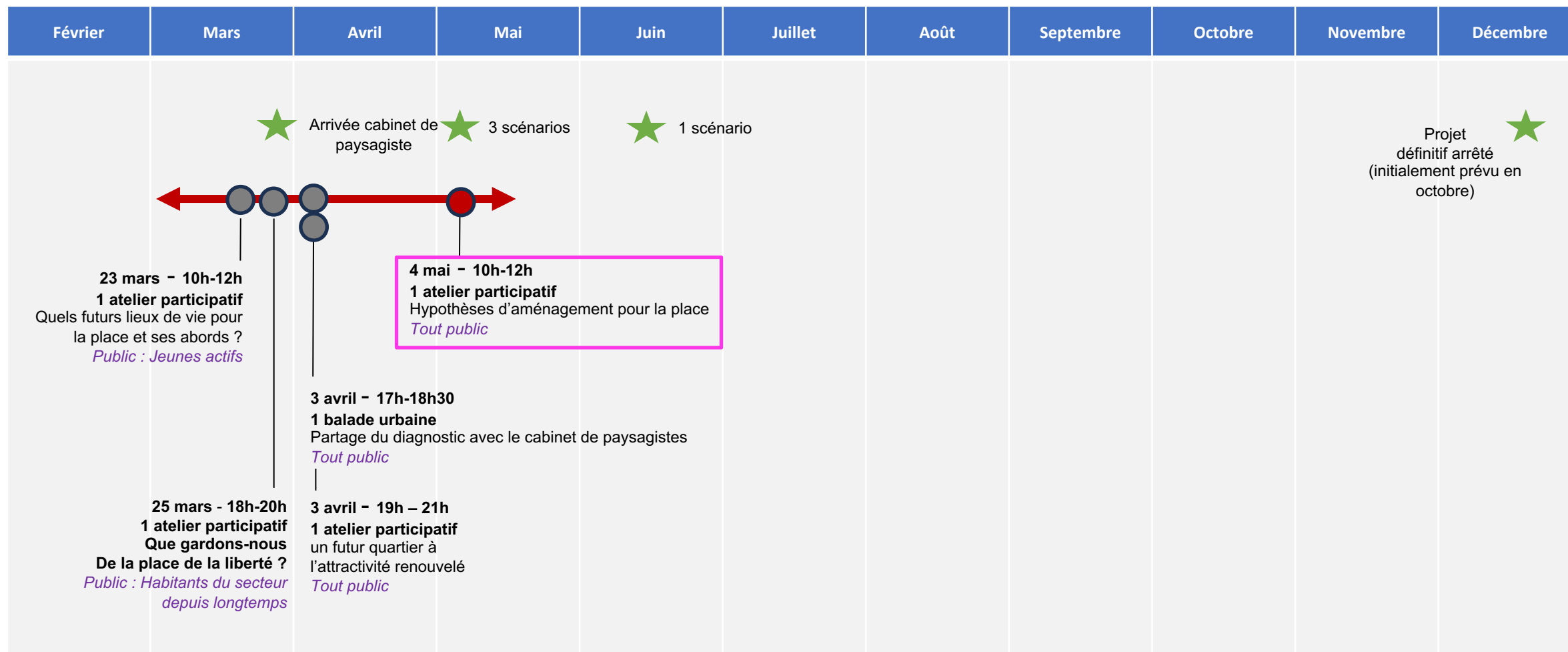
L'enjeu est de recueillir vos retours
sur ces 3 hypothèses.
Il ne s'agit pas de choisir une hypothèse.



Qui fait quoi ?

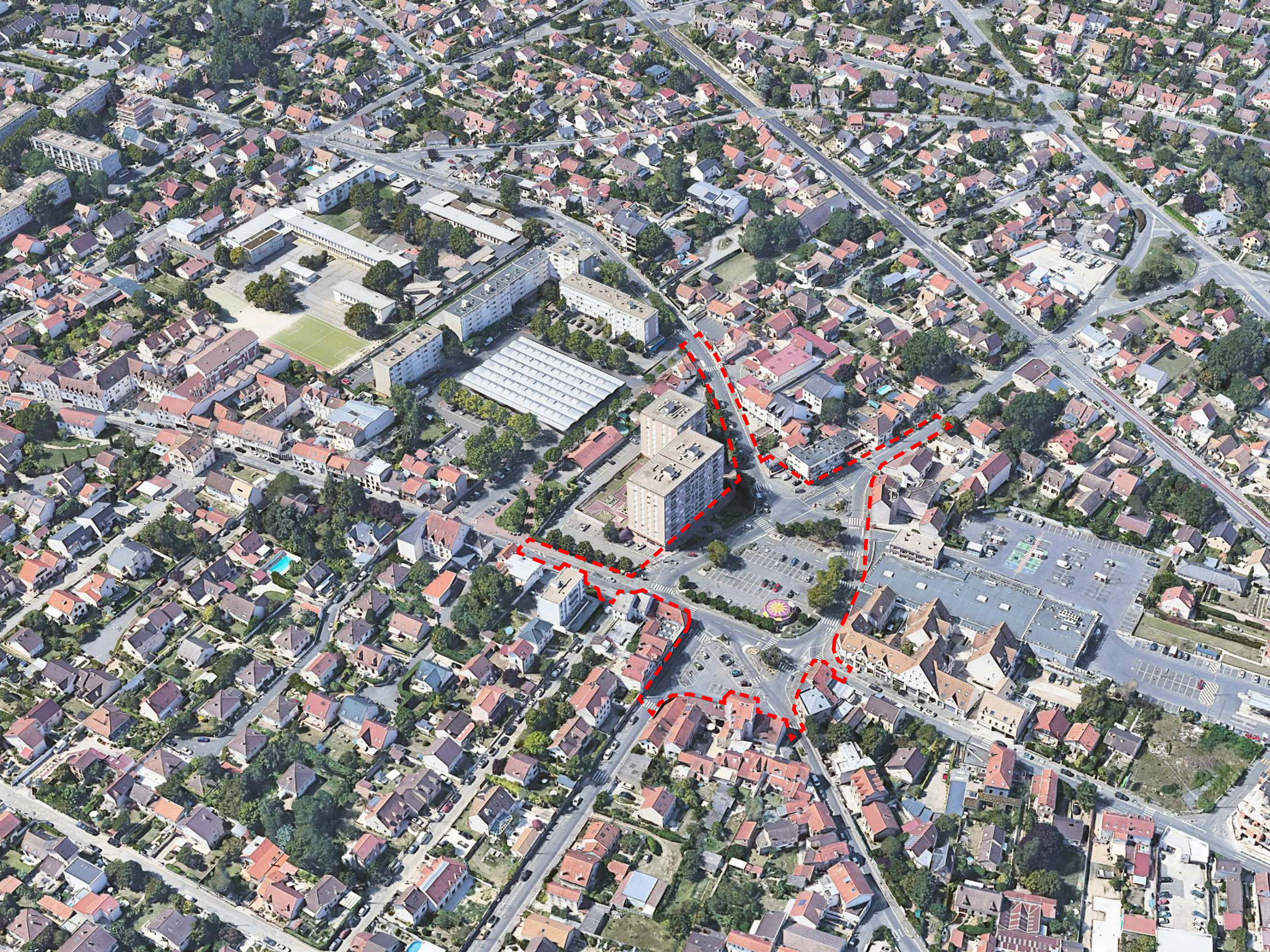


Rappel des précédentes étapes

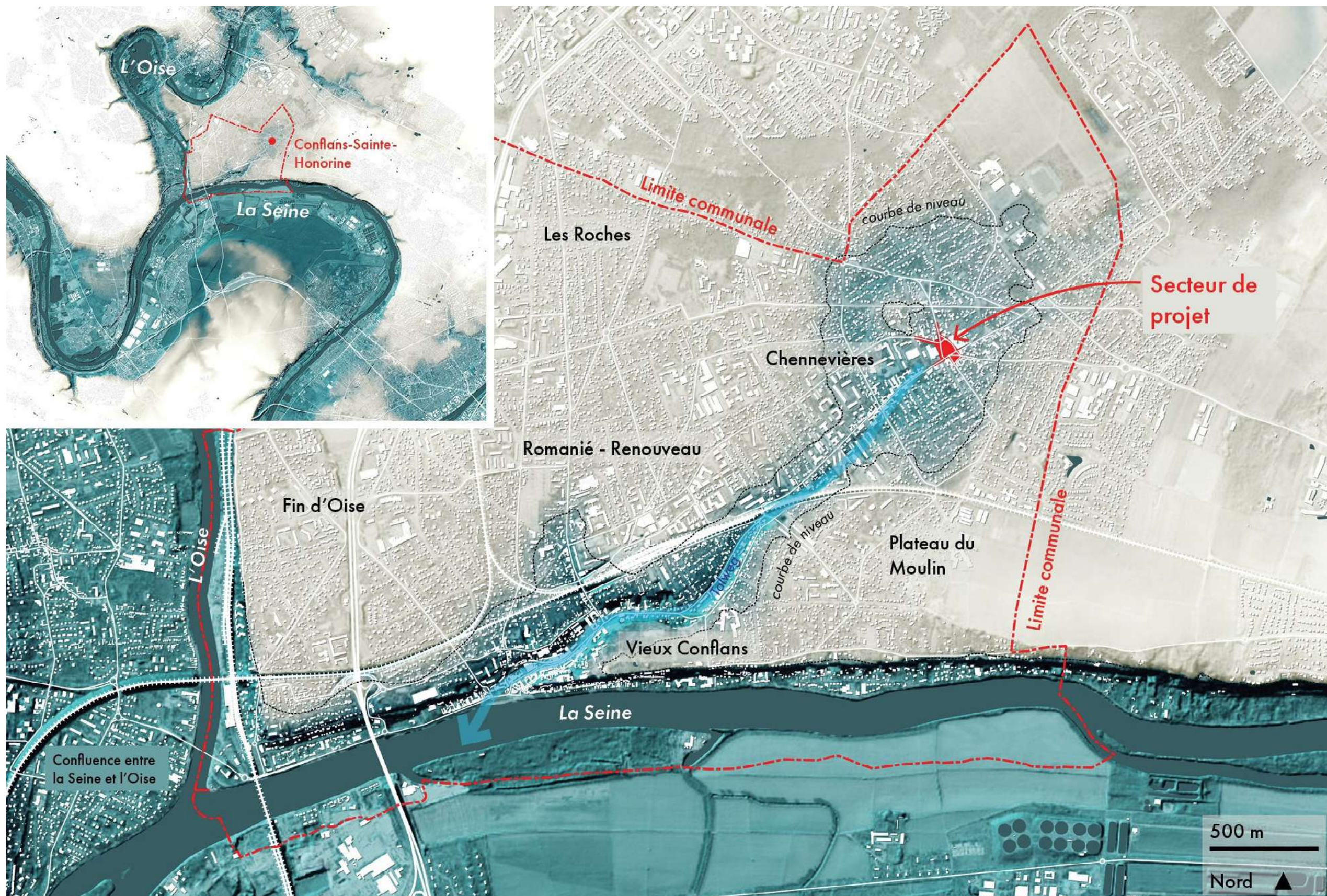


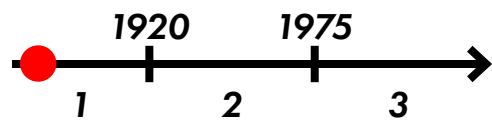
Synthèse de l'intervention de Grégory FÖLDI, Directeur des Services Techniques

- Après avoir recontextualisé le projet et la concertation, la Ville rappelle que cet atelier clôt la première étape de la concertation.
- Des scénarios vont être présentés en séance puis ils seront retravaillés à partir des remarques et suggestions des participants.
- Un comité utilisateurs aura lieu le 5 juin afin de donner un avis sur ces scénarios et une décision sera prise par les élus le 17 juin. Les participants seront informés de cette décision.
- Il est par ailleurs indiqué que Carrefour a désigné sa maîtrise d'œuvre fin avril. Des ateliers de concertation seront proposés début juillet.

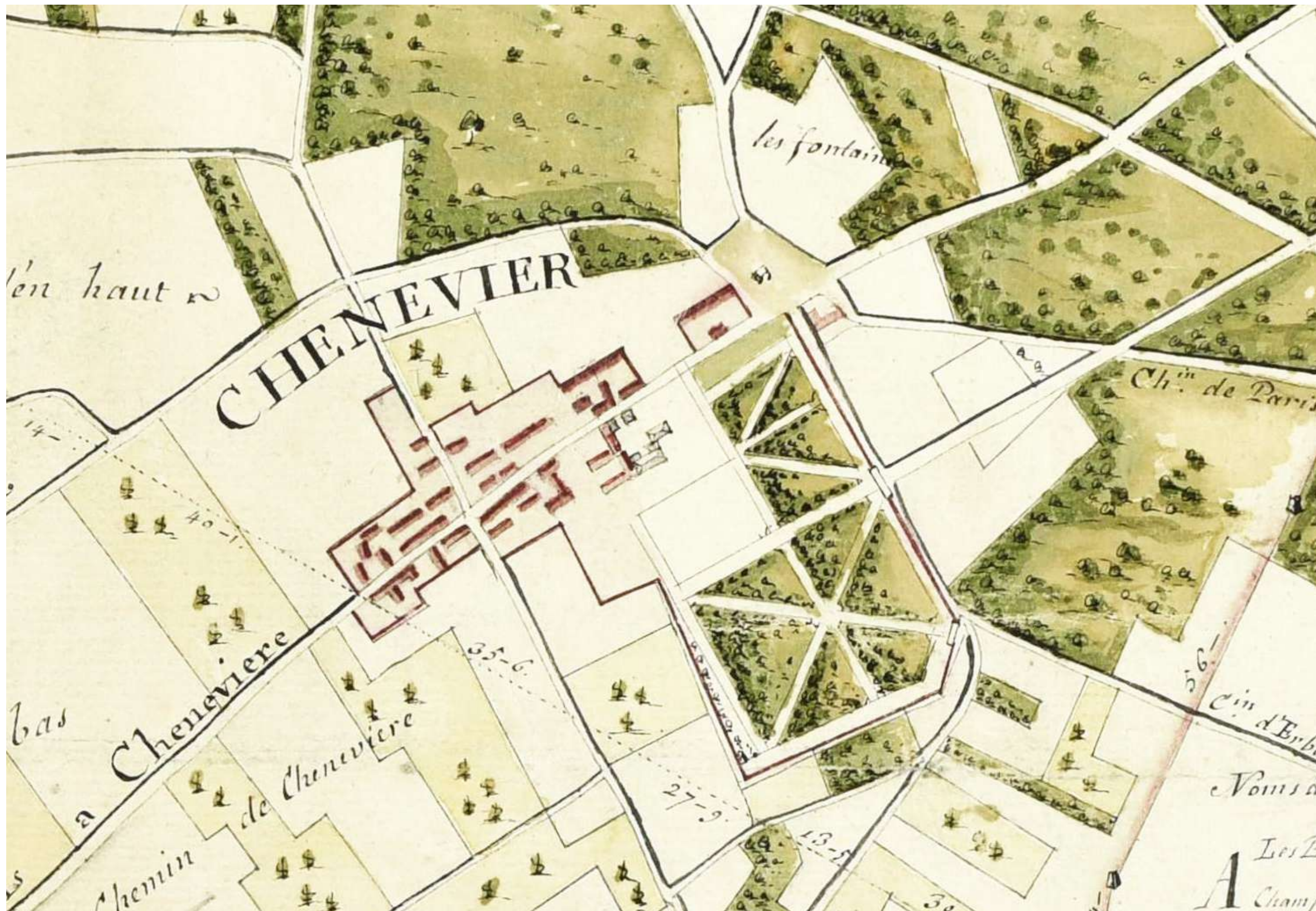


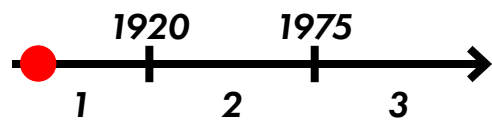
Une lecture géographique et historique du site



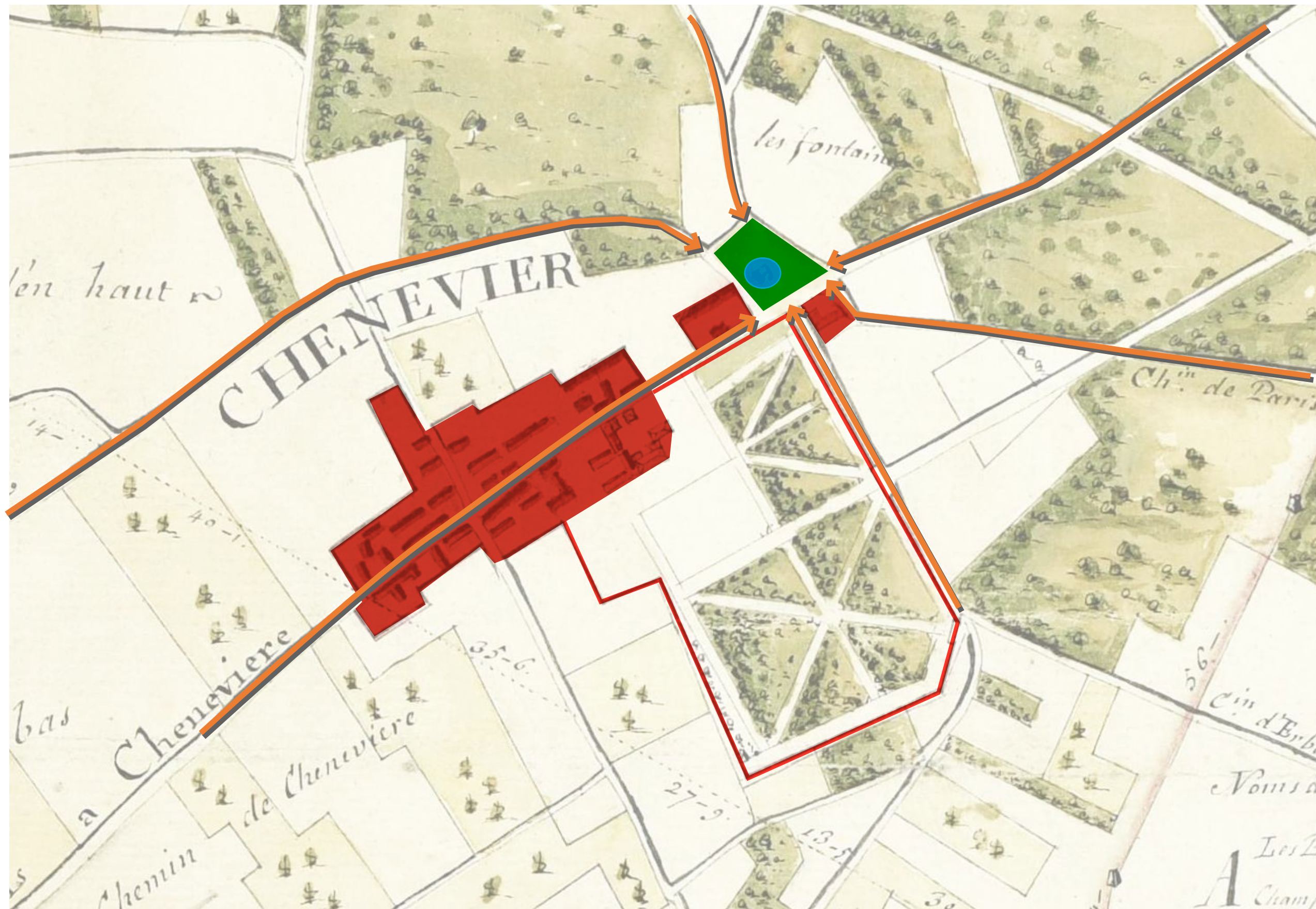


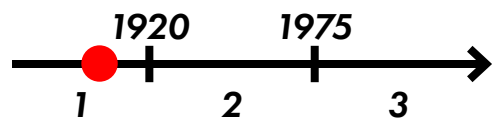
Temps 1 : la place de la fontaine





Temps 1 : la place de la fontaine





Temps 1 : la place de la fontaine

*Voici quelques cartes
à cet endroit ou nous sommes*

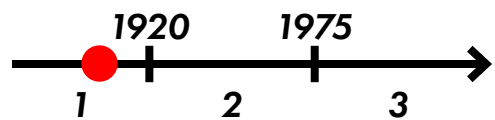


MM
Edit. Barbier

Racuf

R.F

Entrée de CHENNEVIÈRES conduisant à la Gare

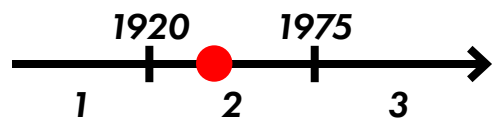


Temps 1 : la place de la fontaine



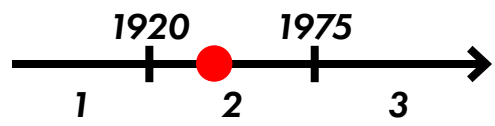
I. *CHENNEVIÈRES.*

Place de la Fontaine et Rue de Chennevières.



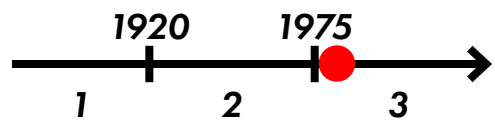
Temps 2 : aménagement de la place





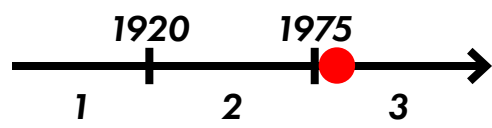
Temps 2 : aménagement de la place et installation du marché





Temps 3 : la place de la voiture





Temps 3 : la place de la voiture



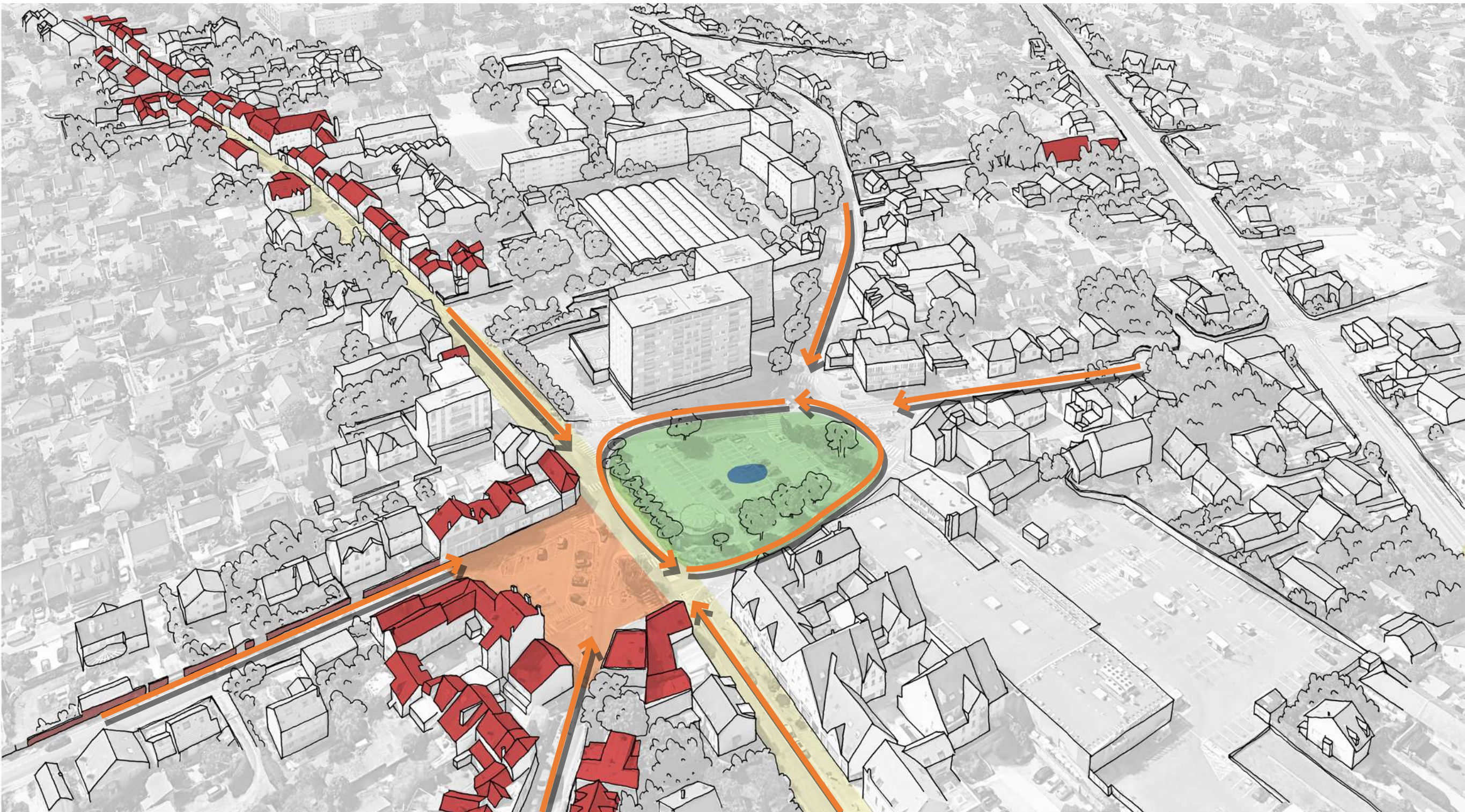
L'analyse géographique et historique : déduire les composants du projet

Ce qu'il reste :

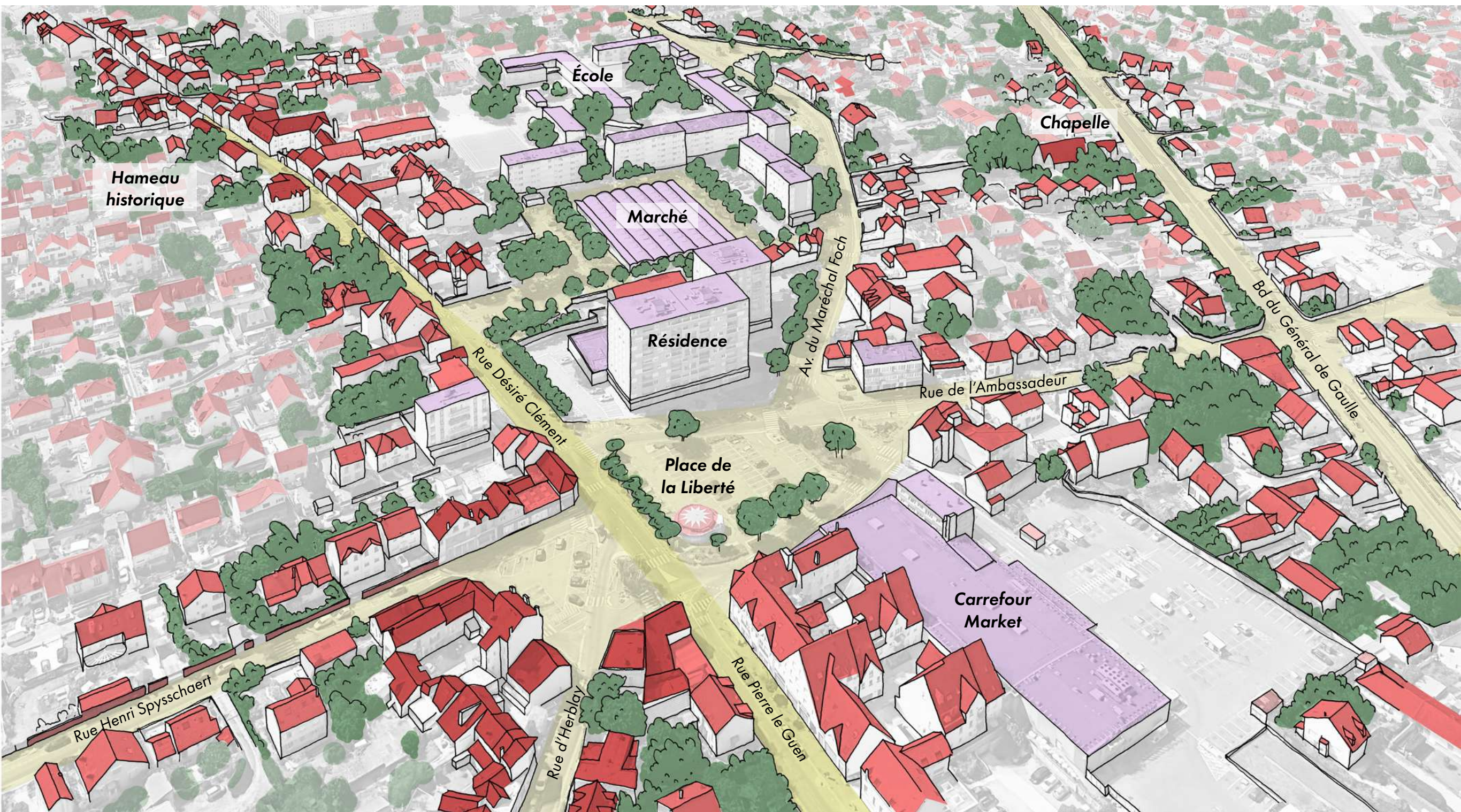
- une rue centrale qui partage la place en deux espaces
- un carrefour à la croisée des chemins
- une centralité commerciale

Ce que nous avons perdu

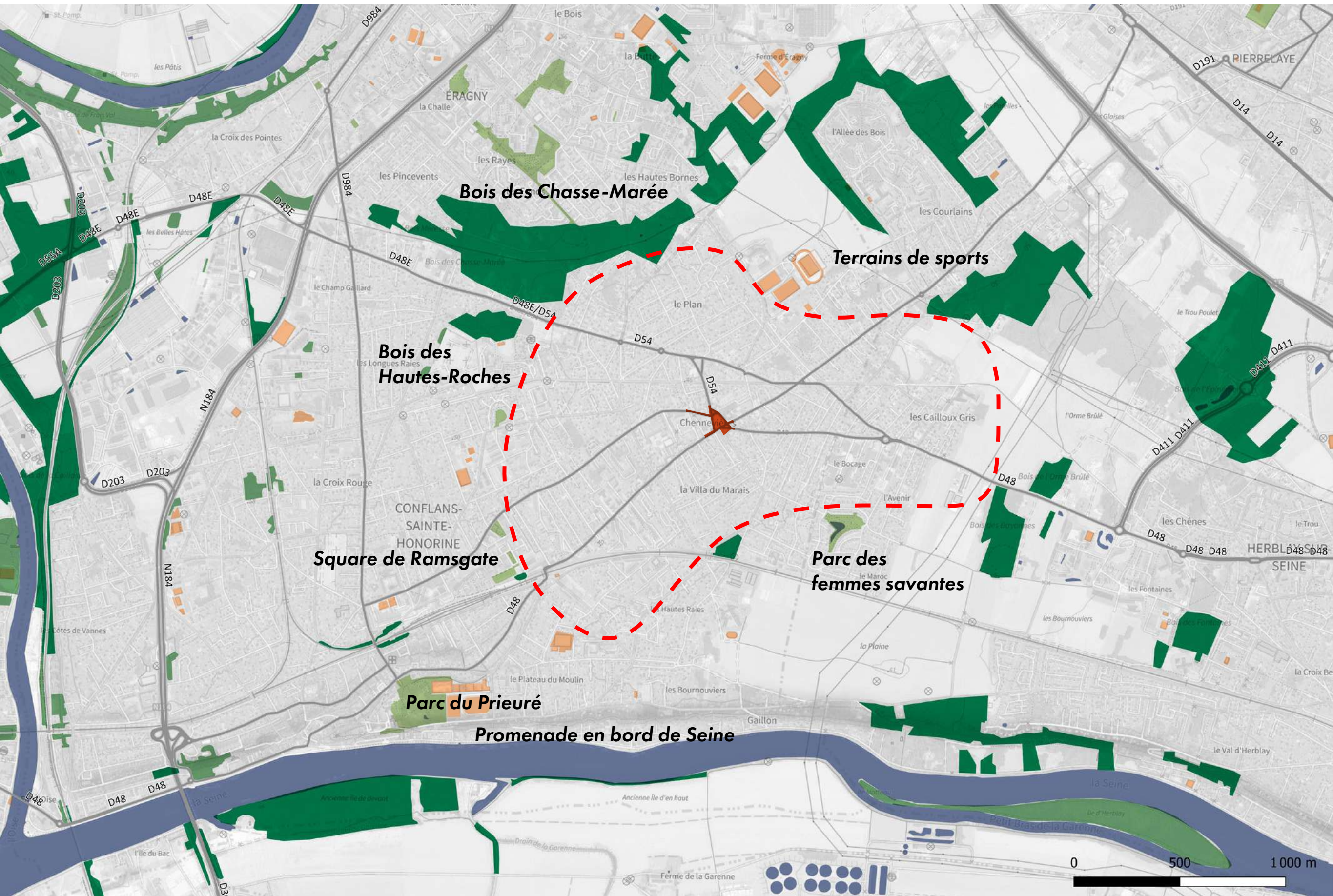
- le végétal
- la convivialité
- l'eau



Lecture urbaine actuelle : identifier les besoins



Un déficit d'espaces publics à l'échelle de Chennevières



Un déficit d'espaces publics à l'échelle de Chennevières

« Le banc, le seul, l'unique ! »



Des sols presque entièrement imperméabilisés qui laissent une faible place à la végétation



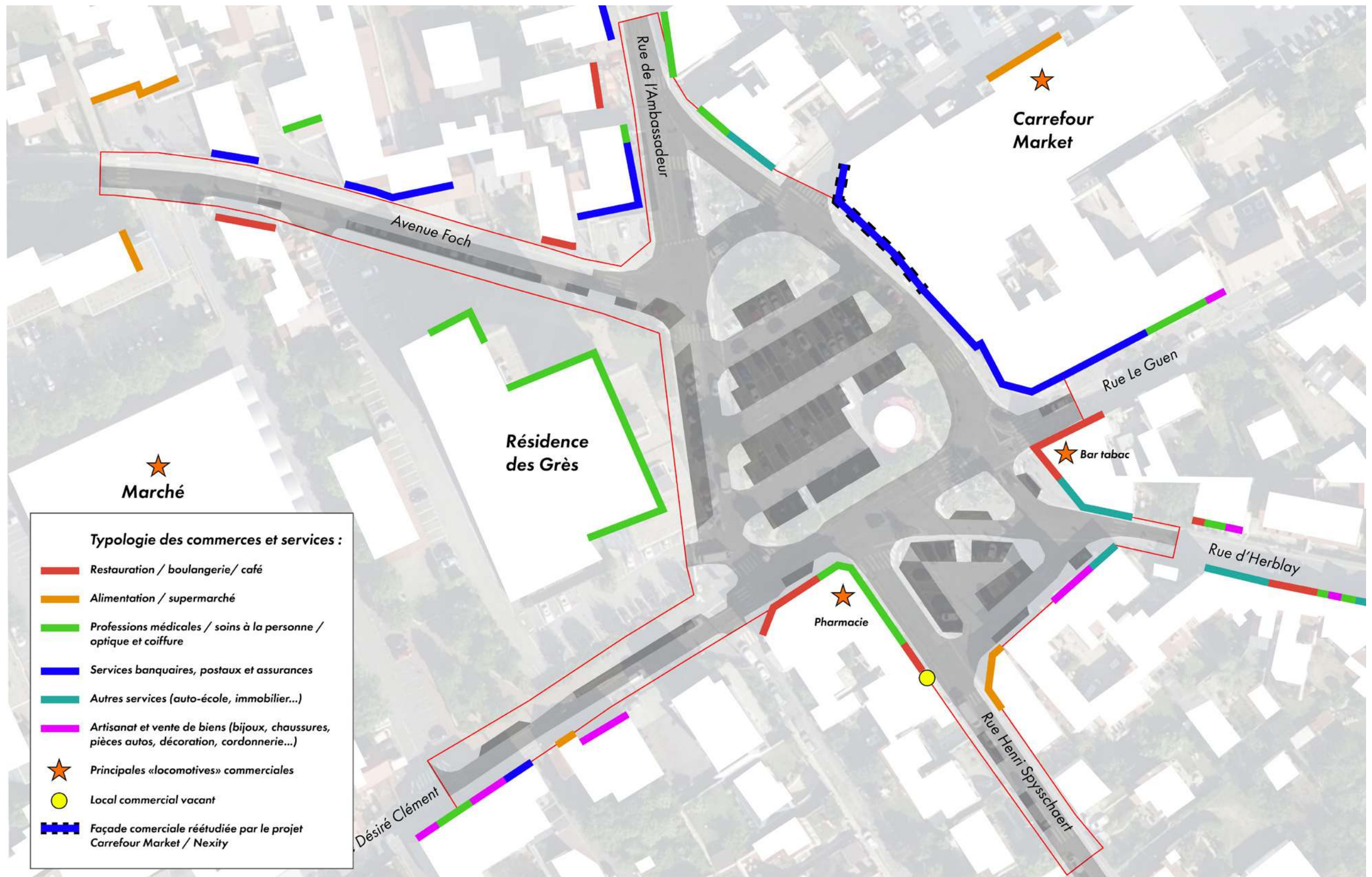
**94,7% des sols sont
imperméables**

Des arbres de grand développement qui profitent de la nappe affleurante

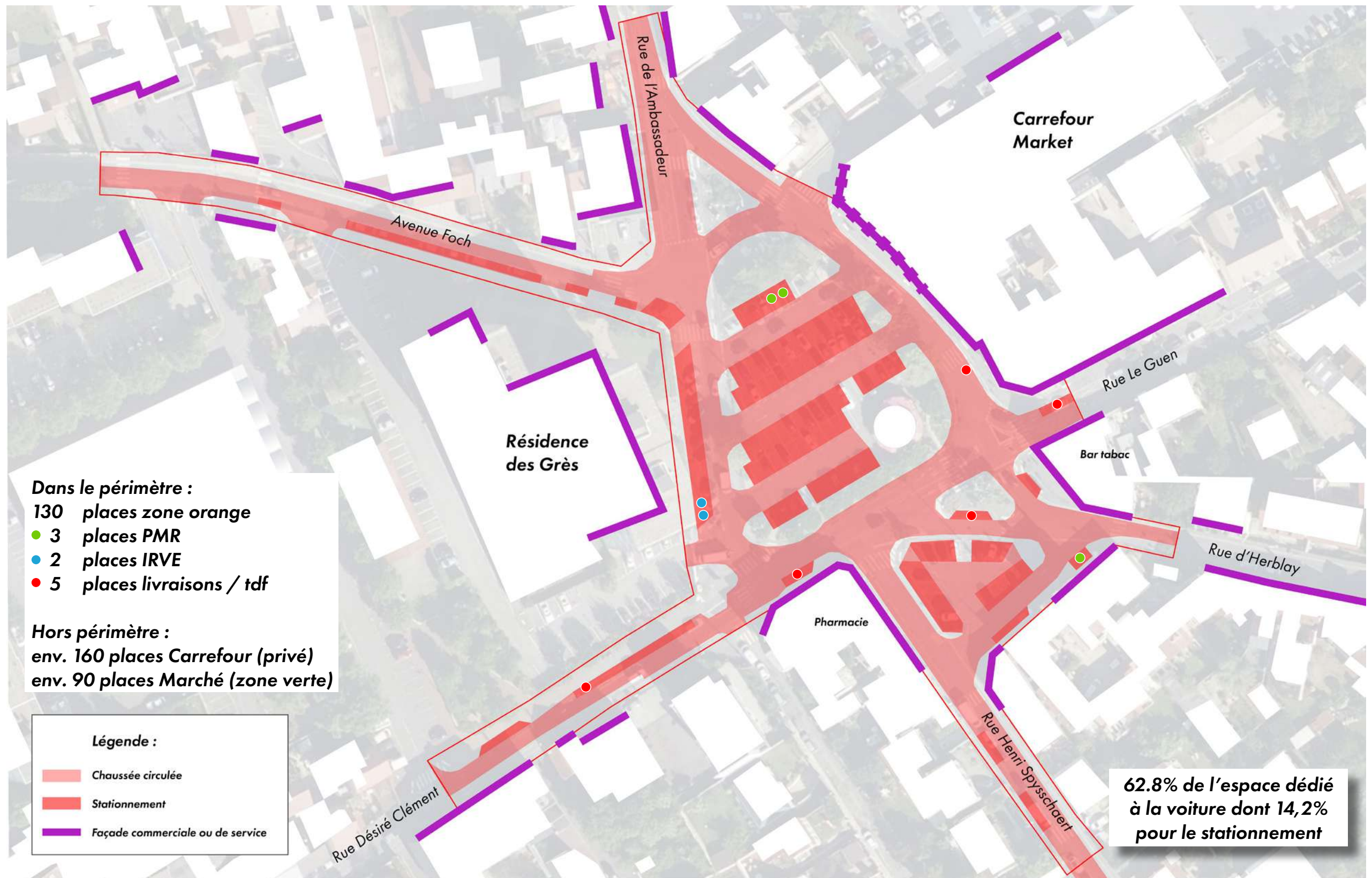


6,3% de canopée

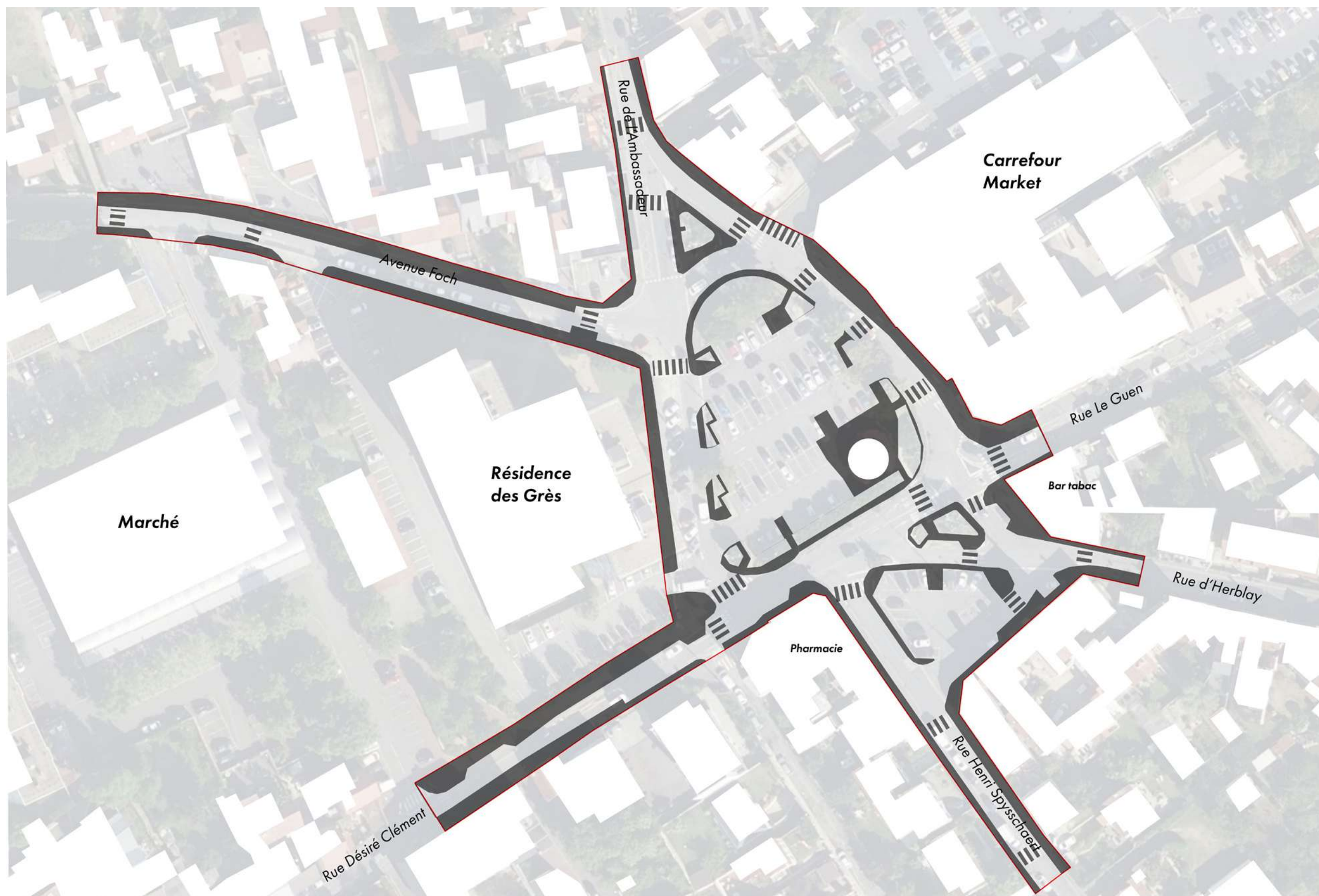
Des commerces et services nombreux qui profitent d'une offre de stationnement mal organisée



Des commerces et services nombreux qui profitent d'une offre de stationnement mal organisée



Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité



Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité

Des trottoirs étroits et inconfortables



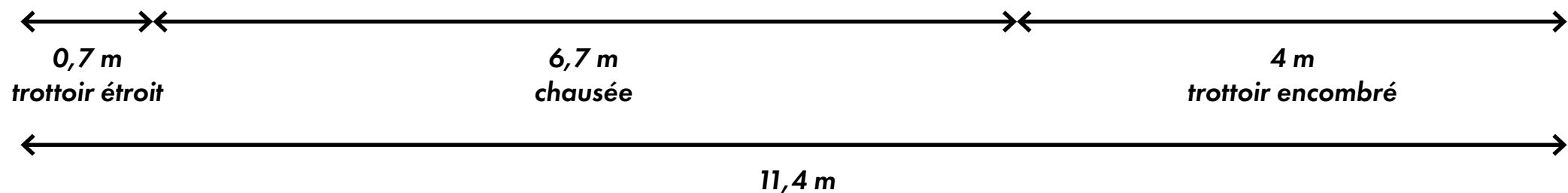
Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité

Des espaces encombrés par le mobilier urbain

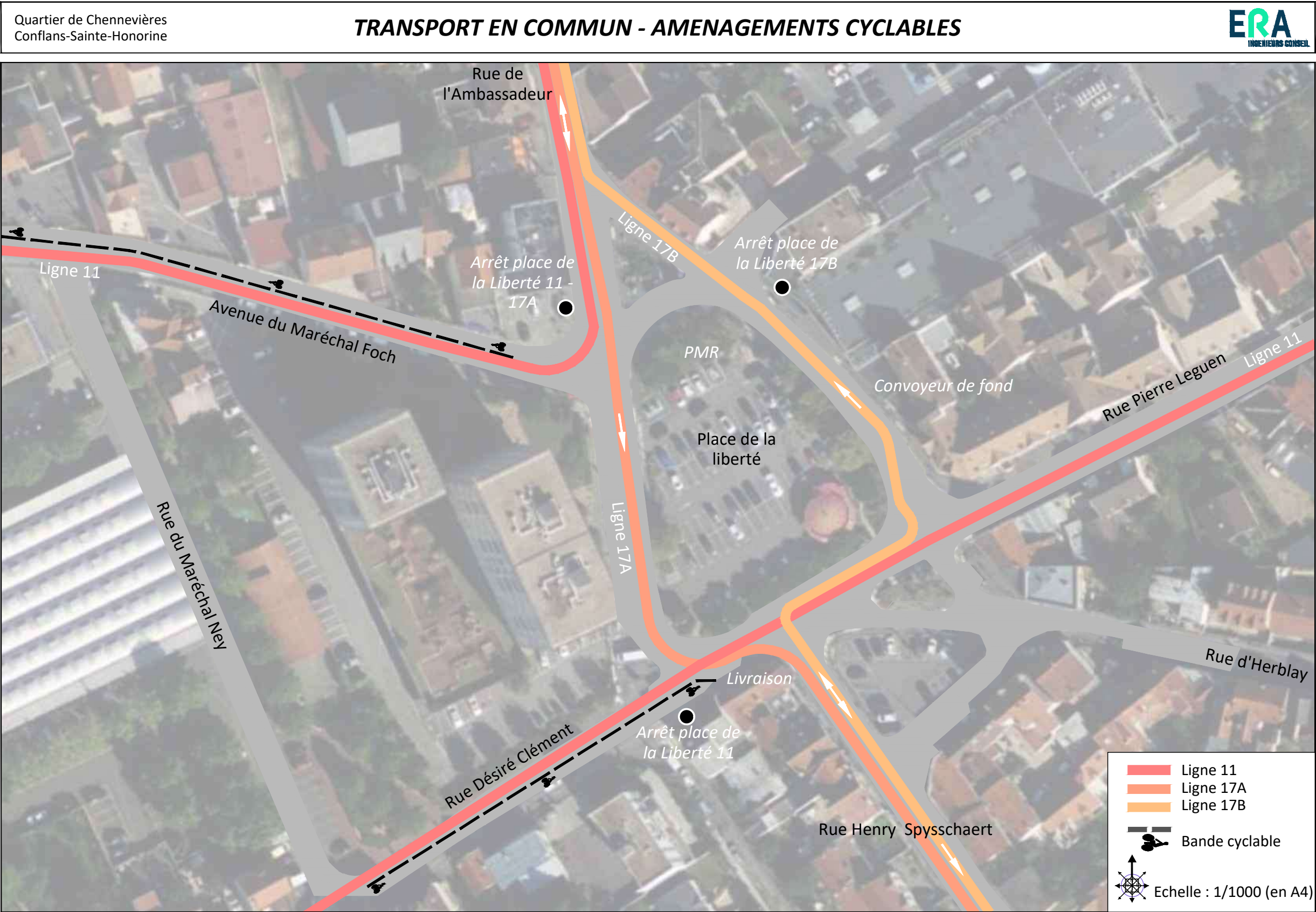


Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité

Un espace de la rue à rééquilibrer



Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité



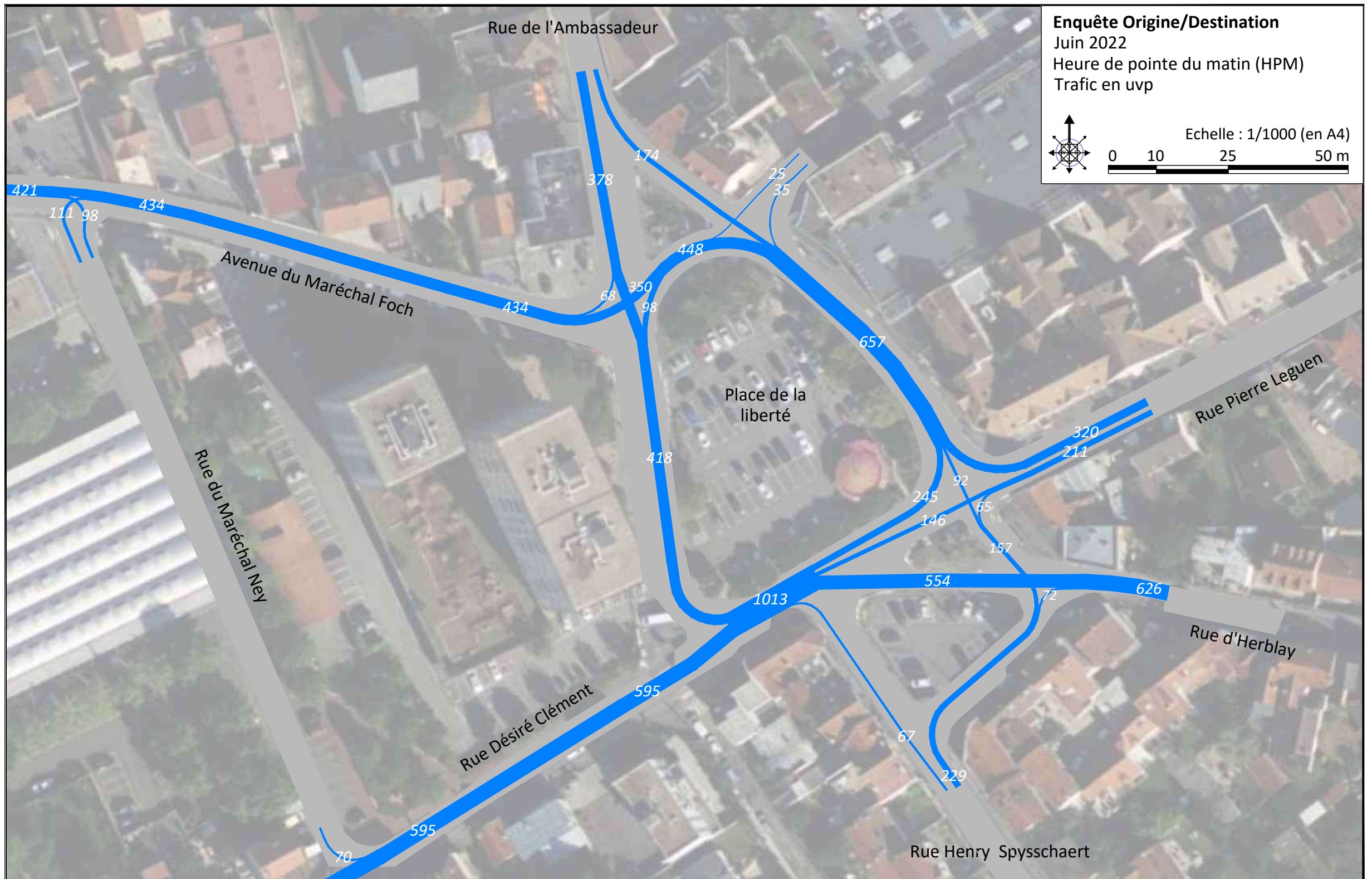
Des circulations douces dangereuses et manquant de continuité



Un trafic routier important et relativement homogène

Quartier de Chennevières
Conflans-Sainte-Honorine

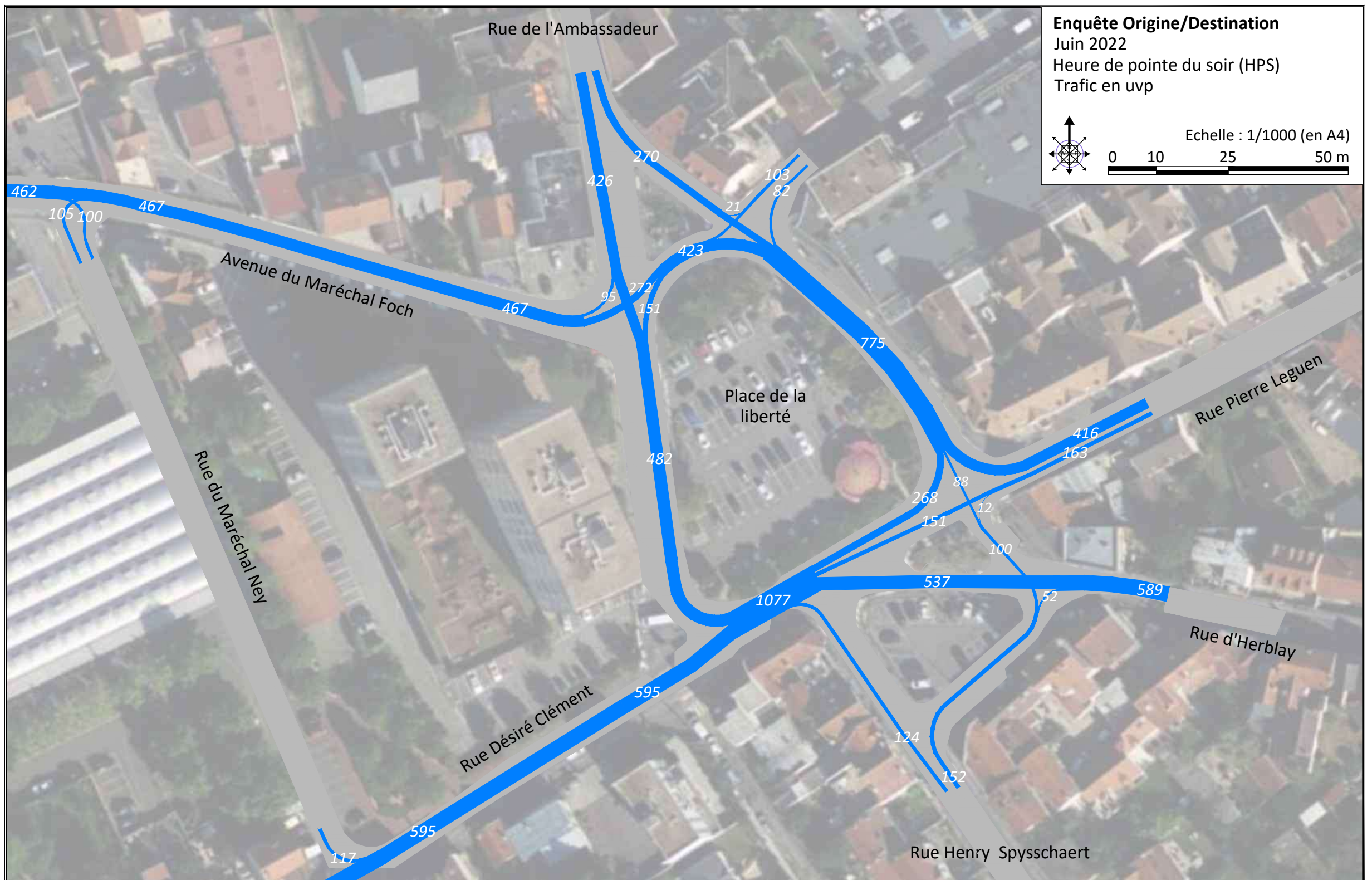
TRAFFIC - HPM



Un trafic routier important et relativement homogène

Quartier de Chennevières
Conflans-Sainte-Honorine

TRAFIC - HPS



Les besoins du projet

1 Retrouver un espace de rencontre et de vie sur la place

- **Un square pour les enfants et Samuel Paty**
- **Une place urbaine de faubourg polyvalente (terrasse, manège, concert...)**
- **Des espaces capables d'accueillir des événements**
- **Le maintien du manège**

2 Retrouver la nature en ville

- **Des espaces de fraîcheur et d'ombre**
- **Une fontaine ou un point d'eau**
- **Des sols perméables et profonds pour accueillir de la végétation**

3 Maintenir et renforcer l'attractivité commerciale de la place et sa centralité urbaine

- **Du stationnement adapté à chaque commerce**
- **Un trafic maintenu dans un carrefour**

4 Équilibrer et mutualiser les mobilités au profit des circulations douces

- **Des trottoirs plus confortables : partager l'espace, continus et idéalement ombragés**
- **Des voies cyclables continues**
- **Des arrêts de bus accessibles et confortables**

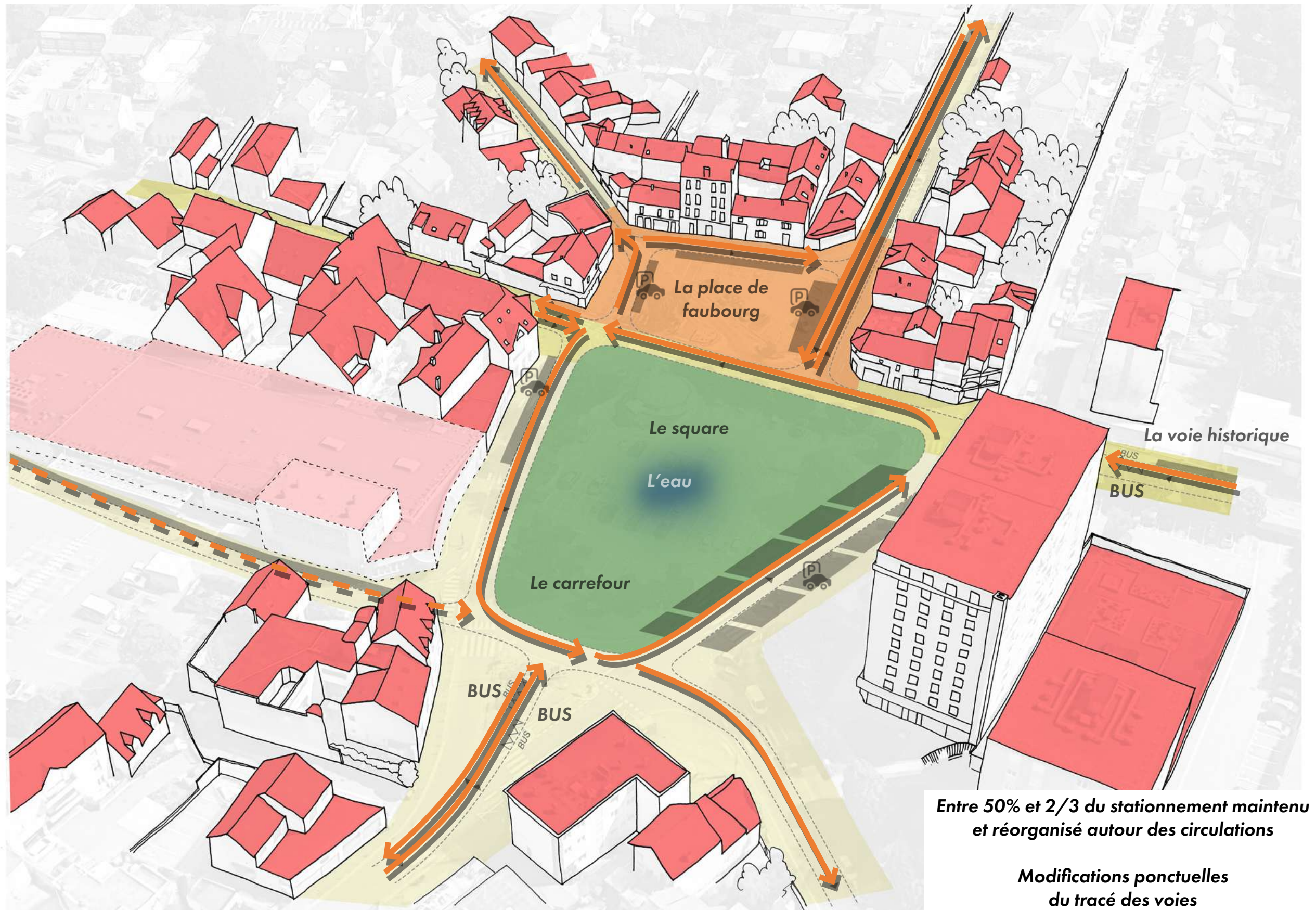
Les composants du projet

- 1 Une voie historique
qui délimite deux espaces***
- 2 Une centralité autour
d'un carrefour***
- 3 La présence de l'eau***

Les besoins du projet

- 1 Retrouver un espace de rencontre
et de vie sur la place***
- 2 Retrouver la nature en ville***
- 3 Maintenir et renforcer l'attractivité
commerçante de la place
et sa centralité urbaine***
- 4 Équilibrer et mutualiser les mobilités
au profit des circulations douces***

Rappel des composants du projet



Synthèse de l'intervention de Maxime BARDOU, Paysagiste et urbaniste à l'Agence FOLLÉA-GAUTIER

- Maxime Bardou présente le diagnostic réalisé par l'Agence FOLLÉA-GAUTIER.
- Il précise que les éléments présentés ce soir ont été nourris par des visites et une analyse du site (fonctionnement, circulation, retours de la première phase de concertation), et lors des différents échanges avec les habitants.
- Il présente l'analyse géographique et historique :
 - La situation de la place est particulière car elle est en cœur de cuvette. La place de l'eau est centrale depuis toujours.
 - **Analyse de la période d'avant-guerre** : La place était déjà un carrefour de chemins et un espace de centralité commerciale avec la présence d'une fontaine et d'une mare avec des fermes. S'y trouvaient à l'époque un grand mail planté, avec des sols enherbés, des espaces de jeux sous les arbres, des aires de convivialité. On note l'importance de cette route, axe principale - aujourd'hui, la rue Désiré Clément.
 - **Analyse de la période d'après-guerre** : C'est le temps des premiers aménagements routiers. La plupart des arbres sont abattus mais la place continue à se construire et de nouveaux bâtiments sont érigés. Le marché prenait place sur cet espace central en terre battue (Cf. image du début des années 1960).
 - **Analyse à partir des années 70** : La place de la voiture se développe. A la fin des années 60, quatre grandes opérations urbaines font évoluer cet espace : l'école, le marché, la résidence des Grés et le Carrefour. Elles donnent une autre dimension à cette place. La place devient un parking. Peu de modifications ont été apportées depuis le début des années 1980.

Synthèse de l'intervention de Maxime BARDOU, Paysagiste et urbaniste à l'Agence FOLLÉA-GAUTIER

- La synthèse de cette analyse géographique et historique est la suivante :
 - Le prolongement de la rue Désiré Clément, partageant la place en deux espaces bien distincts est là depuis toujours. C'est encore aujourd'hui un carrefour à la croisée des chemins et cette centralité commerciale est présente, très forte et là depuis l'origine.
 - En revanche, beaucoup de choses ont été perdues : le végétal, l'eau, la convivialité.
- La maîtrise d'œuvre présente la lecture urbaine actuelle des besoins (voir slides).
- Il présente ce qui relève des composantes à retenir pour le projet :
 - Recréer un espace de vie : faire de la place un espace d'appropriation et plus seulement un espace de transit
 - Conserver le fonctionnement du giratoire maintenu
 - Renaturer
 - Renforcer l'attractivité commerçante
 - Equilibrer les mobilités : rationaliser la voirie, sécuriser les circulations douces, apaiser le site et redimensionner le stationnement.
- Il indique par ailleurs que deux modifications sont proposées sur le réseau viaire :
 - La rue d'Herblay est redressée pour éviter de couper la place de faubourg
 - La rue de l'ambassadeur évolue pour permettre la rotation des bus
- Hormis ces modifications, le principe d'un fonctionnement giratoire des voies est maintenu.

Échanges

- Une participante, ancienne habitante de la place : **« Un besoin n’a pas été retenu pourtant souligné par les habitants : la limitation du bruit ».**
- La maîtrise d'œuvre indique que la réduction de cette nuisance est de fait une composante du projet, ce dernier supposant la rationalisation des voies, l'optimisation des largeurs de chaussée en fonction des besoins, la mise en place de mesures visant à réduire la vitesse de circulation
- Un participant, habitant place de la Liberté : **« Avant la construction, il y avait de gros problème d’inondations dans les sous-sols. Quand je vois cette puissance verte au centre de la place, n’y a-t-il pas un risque que cela devienne une bassine d’eau et que cela nuise aux bâtiment voisins qui ont des sous-sols ? »**
- La maîtrise d'œuvre indique que les bâtiments se sont adaptés à ce risque inondation lors de leurs constructions. La maîtrise d'œuvre sera cependant vigilante sur point.
- Un participant, habitant du plateau du Moulin : **« Je ne suis pas venue aux ateliers précédents. Je m’interroge sur la réduction du stationnement que vous évoquez. Je crains que l’on ne soit obligé de beaucoup tourner pour trouver une place. Les gens ne risquent-ils pas de faire leurs courses ailleurs ? Deux fois par semaines le marché a lieu et nous ne pourrions pas nous garer sur la place du marché. »**
- La maîtrise d'œuvre indique que le rôle des paysagiste-urbanistes est trouver des compromis : le stationnement fait partie de l’histoire et des besoins de cette place. Les études réalisées en octobre 2022 et mars 2024 donnent des précisions sur le taux d’occupation des places. Organiser le stationnement autour des voies nous permet de maintenir un espace central. Il peut y avoir des ajustements en termes d’événementiel. Concernant la conciliation de cette nouvelle configuration de la place avec les évènements qui y sont organisés, il est envisagé de fermer temporairement une partie des voiries et de réorienter les véhicules sur des itinéraires de déviation à l'étude. Ce schéma de circulation doit aussi être pensé avec le projet de Carrefour Nexity, qui pourrait permettre un report de circulation sur leur voie. Jusqu’à 2 tiers du stationnement est conservé.

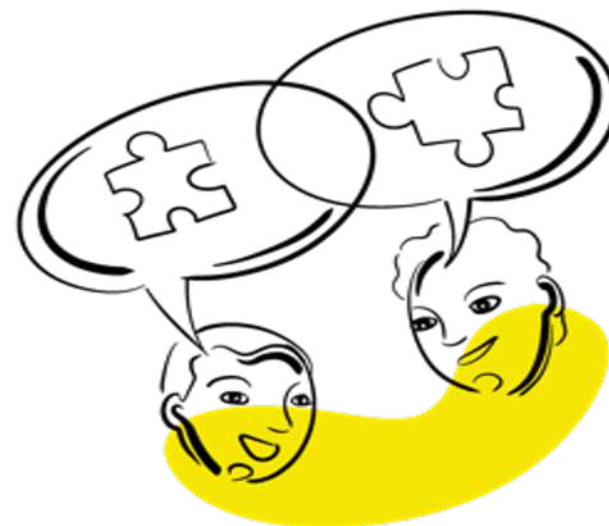
Échanges

- Un participant, habitant du quartier et membre de l'association Conflans Cadre de Vie et Environnement : « Sur votre schéma, il y a des choses très positives : libérer cette place de la voiture et renforcer la place du faubourg. Par contre, cela manque d'ambition sur le rond-point. C'est dommage qu'il n'y ait pas de scénario qui essaie de rompre avec cela. La réflexion sur les circulations aurait pu être poussée. J'insiste sur l'angoisse des habitants de Chennevières, nous avons besoin de retrouver un quartier et non un centre commercial plein de voitures. »
- M. Blot, représentant du collectif de Chennevières : « Nous avons toujours recherché le compromis. Nous sommes un collectif d'échanges. Je suis satisfait à l'égard de la présentation et de la prise en compte de l'histoire de Chennevières. La prise en compte de la circulation en giration est satisfaisante. Cette place est utile, nécessaire, indispensable pour différentes fonctions : son commerce (marché, Carrefour, commerçants) qui vit par l'extérieur avec une concurrence acharnée. Il faut faire un effort de partage. »
- Patrick Rault, habitant du quartier : « Je reviens sur la place des PMR qui doivent pouvoir se déplacer partout. Je ne vois pas dans ce scénario le niveau zéro pour faciliter leurs déplacements. Par ailleurs, c'est important que la fête foraine soit maintenue et il faut en finir avec la peur de l'automobile. »
- La Ville indique que les paysagistes et le bureau d'études Era, spécialisé en circulation et stationnement, étudient le sujet, à une échelle qui dépasse la seule place de Chennevières. Ils viendront présenter leurs analyses. Aujourd'hui, il y a environ 110 places. Les premières études déjà réalisées ont montré qu'il y avait une sous-occupation des places actuelles. Un comptage d'heure à heure a été réalisé en semaine et le weekend permettant de savoir le nombre de places occupées ainsi que le type d'usage (résident de nuit, inférieure à 2h, entre 2 et 4h, plus de 4 heures). A aucun moment le stationnement n'a été saturé avec une occupation maximale de 80% en pointe et au maximum 65 véhicules en occupation de courte durée (inférieure à 2h). La Ville pense donc qu'une jauge entre 50 et 60 places pourra répondre pleinement aux besoins des clients des commerçants notamment si elle agit également sur la politique tarifaire. Des études vont se poursuivre sur ce sujet dans les prochaines étapes du projet.

Échanges

- Une participante : « Il faudrait proposer une évolution de la politique de stationnement, avec par exemple 25 minutes gratuites de stationnement. On offre à Carrefour une place neuve. Pourquoi ne pas demander à Carrefour un espace de stationnement travailleurs ? Je regrette que dans ce dessin, il n'y ait pas un immeuble à la place du Carrefour actuel qui aurait pu nous permettre d'imaginer ce que deviendra la place. »
- La Ville rappelle que des ateliers avec Carrefour seront prévus dans les mois qui viennent pour que les participants puissent s'exprimer à ce sujet. Elle indique également qu'un temps d'échange pourra avoir lieu ultérieurement sur le sujet de la politique de stationnement.

Temps d'atelier autour des 3 hypothèses d'aménagement

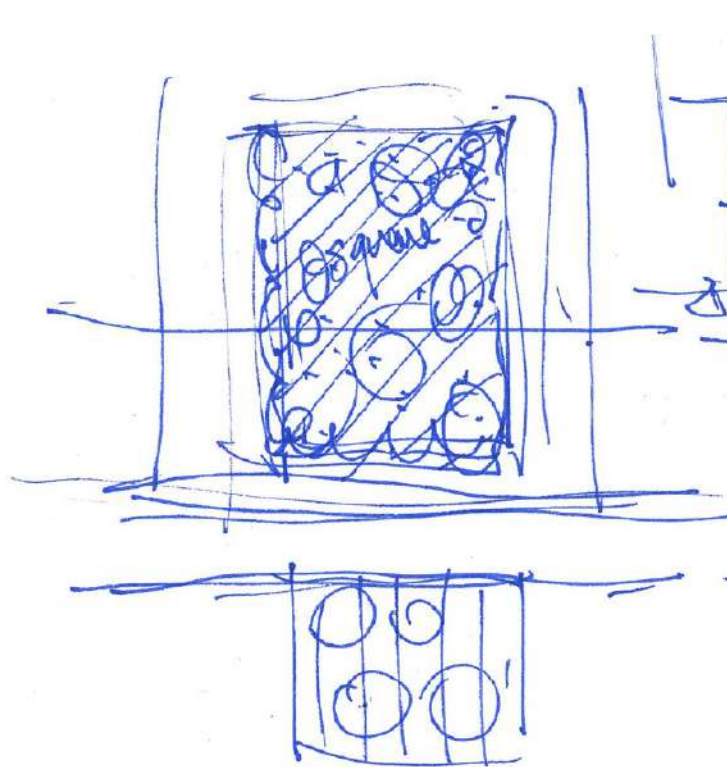


RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 4 MAI 2024

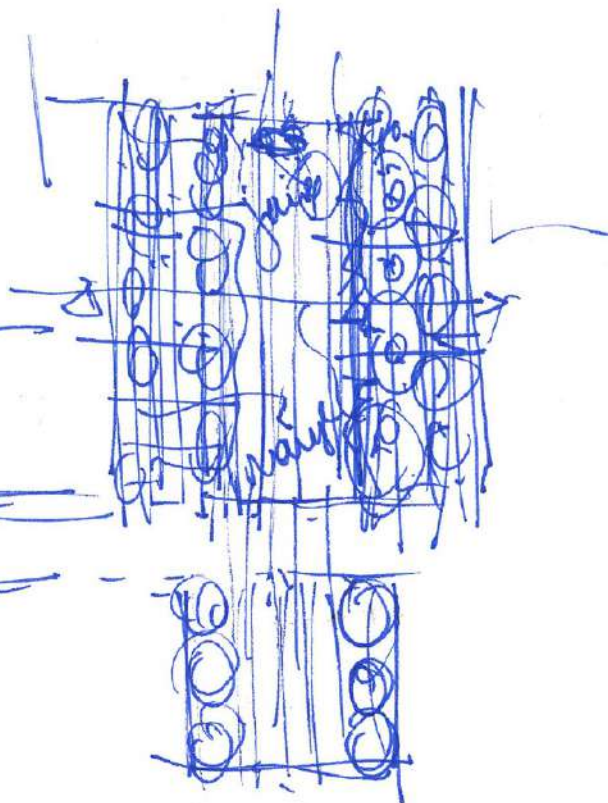


Les variations pressenties

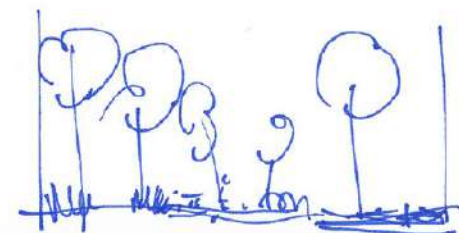
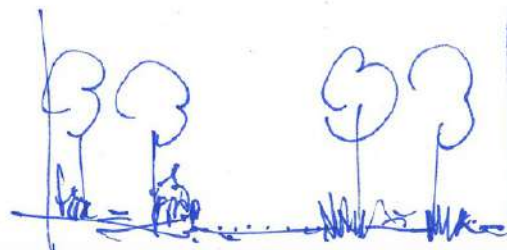
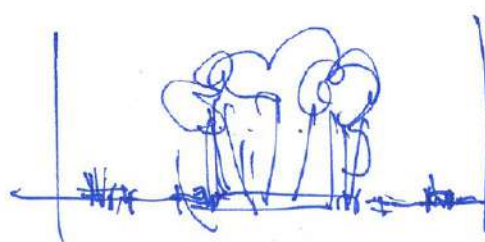
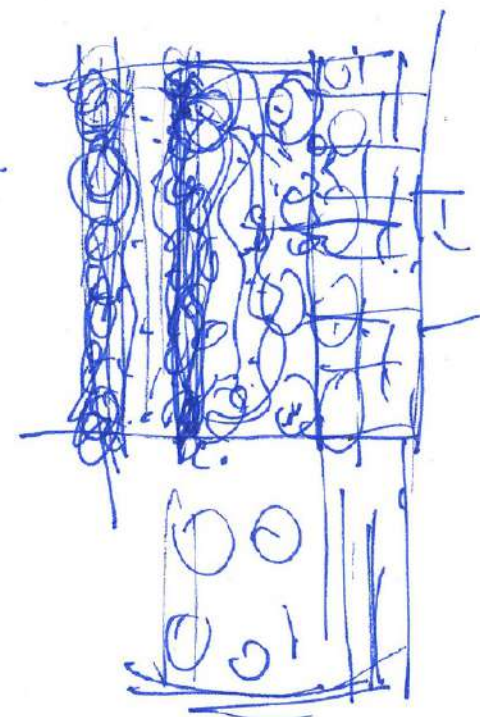
1 - contraste



2 - perspective



3 - transition



Déroulé des travaux en groupe

4 tables rondes

1 rapporteur est désigné à chaque table

- Le rapporteur est chargé de compléter les supports à partir des propositions du groupe et de restituer les travaux du groupe en fin d'atelier

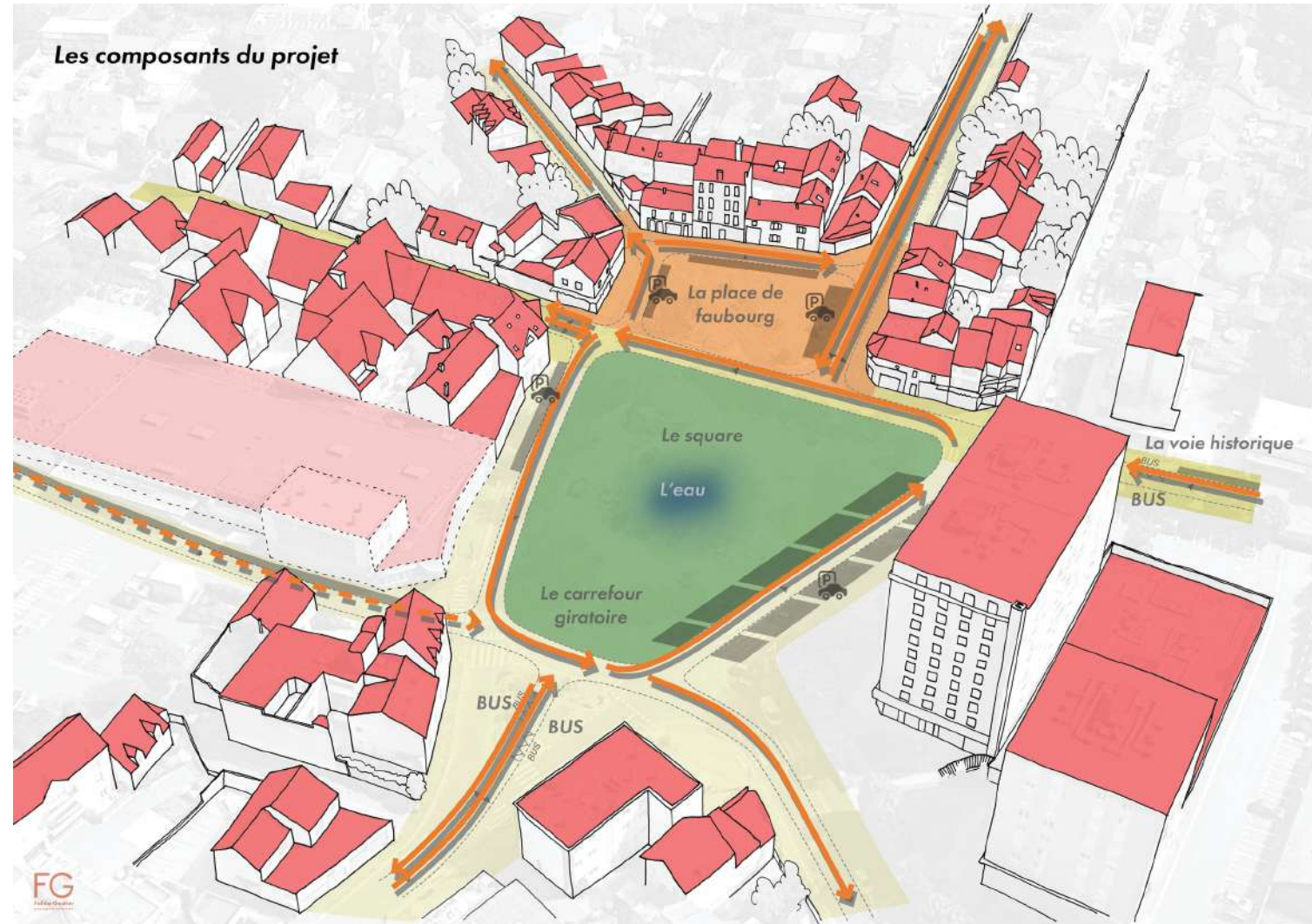
3 temps de travail 15 minutes

Travaux en groupe pour chaque thème – 15 minutes

- Le groupe étudie et échange sur le support
- Le groupe remplit le tableau

1 synthèse collective de 10 minutes

Les rapporteurs ont 3 minutes pour évoquer les échanges de leur groupe



Variante n°1 : Contraste



Synthèse des contributions concernant la variante n°1

Table 1 :

- Le + : créer une bulle de calme et de verdure avec la création de ce grand square central qui pourrait être un lieu d'accueil des familles et des passants, un lieu à vivre.
- Le - : L'implantation du manège sur la place « du faubourg » semble prendre trop de place.

Table 2 :

- Le + : La végétalisation, le positionnement du manège sur la place du faubourg, la circulation giratoire, la diminution du nombre de places de stationnement.
- Le - : La fête foraine et les autres événements n'ont pas assez de place dans ce scénario.
- Les interrogations : Pourrait-on limiter la vitesse des circulations ? 20 km/h nous paraît bien. Quel est le délai pour avoir des arbres d'une hauteur raisonnable ? Qu'en est-il du besoin de signalisation de l'existence du parking du marché évoqué dans les réunions précédentes ?

Table 3 :

- Le + : la végétalisation qui forme un cocon de verdure, le maintien d'arbres vers le Carrefour Market pour capter l'humidité excessive.
- Le - : le manège pourrait être sur l'espace végétalisé pour favoriser l'intergénérationnel
- Les interrogations : l'axe Le Guen semble coupé. Pourquoi ne pas faire un contournement de la place du faubourg par le nord uniquement (devant le magasin de chaussures) ? Cela permettrait de ne pas séparer ces deux places.

Table 4 :

- Le + : la végétalisation, avec un aménagement central qui pourrait embellir la place.
- Le - : le manège sur la place du faubourg avec tant de circulations autour. Pourquoi ne pas y conserver un parking ? Ou retirer le passage Désiré Clément, ou le faire dériver le long du magasin de chaussures.

Table 5 :

- Le + : garder la place centrale non minéralisée est positif. Garder le manège sur la place du faubourg nous semble bien.
- Les interrogations : les flux de piétons entre les deux espaces ne semblent pas évidents avec la montée des voitures rue Désiré Clément. Les sens de circulation interrogent également beaucoup.

Variante n°2 : Perspective



Synthèse des contributions concernant la variante n°2

Table 1 :

- Le - : Scénario moins apprécié : Il n'y a plus d'espace calme, il n'y a plus d'espace de faubourg et il n'y a plus d'espace différencié. « Tout vouloir concentrer nous semble négatif ».

Table 2 :

- Le - : Idem. Scénario moins apprécié. « La perspective de la coulée verte ne sera pas vue des piétons, mais uniquement des voitures. »

Table 3 :

- Le - : Idem. « Ce Champs Élysée qui donne sur on ne sait quoi ne nous parle pas ». Le seul point positif : la présence des arbres.

Table 4 :

- Le + : On conserve le giratoire et ce grand espace permettrait d'installer des transats et de bronzer.
- Le - : Même constat. Si il y autant d'espace qui n'est pas boisé, il faut en faire quelque chose.
- Les interrogations : Pourquoi ne pas installer un parking sous-terrain sous la place ?

Table 5 :

- Le + : La table a insisté sur le fait que pour elle, ce scénario avait de l'intérêt. Les événements seraient plus faciles à organiser avec une allée centrale. Cette allée crée le lien entre les deux espaces et permet la mise en valeur des façades.
- Les interrogations : la convivialité et la gestion de la végétalisation.

Variante n°3 : Transition



Synthèse des contributions concernant la variante n°3

Table 1 :

- Les + : ce scénario est convivial car des espaces piétonniers plus larges sont proposés du côté de La Poste, avec des terrasses et par le fait que l'espace arboré existe. Scénario avec de la modularité car la rue qui longe la résidence des grès pourrait être une contre-allée – et non pas une rue. Une voie de desserte des stationnements.
Le - : la place du faubourg plantée car plus on la plante, moins c'est une place de proximité et d'accès aux commerces.
- Les interrogations : l'espace arboré pourrait-il être clôturé (clôture basse) pour protéger les enfants ? Le barreau le long de La Poste pourrait-il être fermé à la circulation temporairement pour les événements ou la nuit, avec un détour ponctuel par la rue Le Guen ?

Table 2 :

- Idem. Sauf l'enjeu de placer le manège sur la place du faubourg.
- La piétonisation de la partie terrasse pourrait être intéressante.

Table 5 :

- Le + : cache la résidence des Grès.
- Le - : le sens d'orientation des terrasses n'est pas le bon. Il faudrait qu'il y ait des commerces qui s'y installent, des cafés, des restaurants.
- Le - : on ferme un peu l'aspect visuel des commerces de la résidence des Grès, la pharmacie, etc.
- Les interrogations : peut-on basculer, inverser la transition ?

Table 3 :

- Le + : l'idée de la forêt côté résidence des Grès
- Le - : le manque d'arbres côté Carrefour n'est pas judicieux pour absorber le sujet de l'eau avec les parkings en sous-sols.
- Les interrogations : lors des événements, comment cela fonctionne en termes de circulation ? Le manège sur la place du faubourg nous semble dangereux car entouré de circulation. Il faudra penser aux mobilités cyclables qui pour l'instant ne sont pas incluses dans les projets.

Table 4 :

- Le + : Ce scénario est un bon compromis : l'élargissement du trottoir côté bar « le Saint Claude », permet davantage de convivialité.
- Le - : déséquilibre entre le côté végétalisé et celui des terrasses avec davantage de bruit. Il faudrait trouver un moyen pour atténuer le bruit et la circulation côté terrasses.

Conclusion

- La Ville remercie les participants pour ces retours intéressants. Le projet va mettre du temps à aboutir. La décision des élus sera prise le 17 juin. Un travail aura lieu avec le comité utilisateurs début juin. Des échanges auront également lieu avec les autres collectivités partenaires (CU GPSEO et Département).
- La Ville précise également qu'un retour au public sera fait suite à la décision des élus, le 17 juin, qui identifiera le scénario à développer dans la suite des études de conception. La localisation exacte de chaque usage sera définie dans la suite du projet. Des rencontres bilatérales seront certainement organisées début juillet pour nourrir le travail de conception. Le projet définitif sera arrêté en fin d'année.
- La maîtrise d'œuvre remercie l'ensemble des participants et présente la méthode de travail pour la suite : les variantes vont être retravaillées à partir des échanges de ce jour et complétées d'images de référence et de coupes pour faciliter la décision des élus. Il précise que ces variantes sont très centrées sur la place en elle-même mais qu'il faudra travailler à l'échelle du quartier pour bien préciser le fonctionnement des circulations et des stationnements qui sont aussi importants pour la suite et pour la prise de décisions.
- Les participants remercient fortement l'Agence Folléa-Gautier du travail réalisé.

Prochains rendez-vous



MERCI !

www.conflans-sainte-honorine.fr

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 4 MAI 2024

